

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 mai 2014
2014ko maiatzaren 19ko Administrazio Kontseiluko Bilkuraren Bilduma

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 19 mai 2014 à 20h00 sous la présidence de **M. GAMOY**.

2014ko maiatzaren 19an arratseko 8:00etan, Itsasuko L.S.H.Zko Administrazio Kontseilua bildu da GAMOY Jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - Hor zirenak : MM. Mmes **AGUERRE-BOUVIER - ALFONSO – BURUCOA-ETCHEPARE - CACHENAUT – DUCASSOU – FORT - GAMOY - HIRIBARNE - INDART - LACO – CATELIN-LARRE - MACHICOTE-POEYDESSUS - SETOAIN** *Jaun Andreak*

Absent excusé – Barkatua : /

Secrétaire de séance / Idazkaria : Mme **AGUERRE-BOUVIER** *Anderea*

Le Président accueille les douze membres du Conseil d'Administration nouvellement constitué suite au renouvellement du Conseil Municipal. Il les remercie de leur présence et demande à chacun d'entre eux de se présenter.

Hasi aintzin, Lehendakariak, 12 kideak agurtzen ditu eta beraien buruak aurkeztea galdegiten die.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

LEHENDAKARIOREAREN HAUTATZEA

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6, le Président du CCAS expose au Conseil d'Administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président et demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Mme Denise MACHICOTE-POEYDESSUS se porte candidate à ce poste.

A l'issue d'un vote, le Conseil d'Administration élit, à l'unanimité des voix, Mme Denise MACHICOTE-POEYDESSUS, vice-présidente.

Administrazio kontseiluak, bozkatu ondoan, Denise MACHICOTE-POEYDESSUS Anderea lehendakariorde postuan izendatzen du.

QUESTIONS DIVERSES

GALDERA DESBERDINAK

Le Président indique que la séance du jour était destinée à élire le vice-président et à présenter les actions mises en place par le C.C.A.S depuis sa constitution en 2008. Il passe alors la parole à Mme MACHICOTE-POEYDESSUS qui présente les activités du C.C.A.S comme suit :

- **personnes âgées** : service de portage de repas à domicile et d'aide ménagère assurée par l'association A.D.M.R d'Espelette ; partenariat avec l'organisme Présence Verte (service de téléassistance), distribution de colis de Noël, organisation d'un repas des aînés, manifestations diverses (ateliers de prévention des chutes, sensibilisation sécurité routière)

- **jeunes** : convention avec le centre de loisirs de Cambo-les-Bains (aide financière aux familles sur le prix de la journée), organisation d'activités de loisirs pendant les vacances (activités manuelles et sportives, stages de cirque bilingues, ateliers cuisine, journées éco-citoyenne, sensibilisation aux gestes de premiers secours), mise à disposition d'un scooter pour les jeunes suivis par la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque,
- **tout public** : réunions d'informations sur des thèmes spécifiques (cambriolages, drogues, ...), conférence annuelle avec Sophie SCHUMACHER, thérapeute familiale, mise en place d'une permanence d'aide à l'écrit et à la constitution de dossiers administratifs (stoppée), portage de livres à domicile.

Mme BURUCOA-ETCHEPARE soulève que le Conseil d'Administration n'est pas représenté par une personne porteuse d'un handicap et indique qu'un administré de sa connaissance pourrait faire part de ses remarques en matière d'action en faveur des handicapés. Le Président indique qu'en matière de voirie, c'est la commune et non le C.C.A.S qui est compétente. Mme BURUCOA-ETCHEPARE ajoute que cette personne pourrait porter des observations sur des points autres que la voirie.

Mme FORT s'interroge sur la manière employée par les administrés pour faire part de leurs besoins. Mme MACHICOTE-POEYDESSUS indique que les contacts sont pris à l'accueil du secrétariat du C.C.A.S, lors des permanences des élus ou auprès des administrateurs du C.C.A.S. Les demandes sont ensuite formalisées par courrier individuel ou par le biais d'une assistance sociale.

M. GAMOY revient sur le repas des aînés qui selon lui, est un rendez-vous très attendu. Mme BURUCOA-ETCHEPARE dit connaître une personne qui n'arrive pas à s'intégrer et qui se déplace sur Bayonne pour ses loisirs. Mme FORT pense que l'accueil des nouveaux habitants (en la personne des nouveaux électeurs) lors de la traditionnelle cérémonie des vœux est une bonne chose. M. GAMOY lui fait part que peu de monde se déplace. Mme FORT ajoute qu'il y a quelques années, l'école publique recevait les nouveaux parents d'élèves. Mme AGUERRE-BOUVIER indique que l'école privée Saint-Joseph organise, chaque premier jour de rentrée scolaire, un accueil-café pour les parents d'élèves. M. GAMOY indique que le C.C.A.S n'a pas de relation avec les écoles (mise à part pour la distribution des prospectus relatifs aux activités enfants).

Mme FORT se demande quand le projet Ordokia verra le jour. M. GAMOY lui répond que le premier permis de construire a été accordé et que le terme du projet sera en 2015/2016 comme celui du lotissement communal Oilomokoena.

M. INDART signale qu'on lui aurait fait part qu'il manquerait une salle d'accueil de jour. Mme MACHICOTE-POEYDESSUS indique qu'elle a reçu un message de Maider COUILLET, Présidente d'une nouvelle association dénommée « Loturak » dont le but est de promouvoir le lien et le bien-être social des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire du Pays Basque. Cette dernière sera conviée lors d'un prochain Conseil d'Administration. Mme FORT pense que l'accueil de jour pourrait être un lieu de rencontre (LRA) mis à disposition des habitants pour la tenue d'activités diverses (discussions, lecture de magazines...). Mme SETOAIN rappelle que l'on devient très vite seul. Mme CATELIN-LARRE trouve que le manque de locomotion est aussi un facteur de solitude. Mme HIRIBARNE poursuit en soulevant l'aspect de la peur de déranger les autres. Mme ALFONSO et Mme FORT trouvent que l'idée d'un parrainage ou d'un échanges de services pourrait permettre aux personnes de se rencontrer et de s'aider mutuellement. Mme BURUCOA-ETCHEPARE pense que les activités organisées par le C.C.A.S devraient comporter une proposition de locomotion.

Mme BURUCOA-ETCHEPARE souhaiterait connaître les activités de l'association d'aînés ruraux « Idekia ». M. CHACHENAUT, membre du Conseil d'Administration et Président de l'association, dresse le bilan des activités proposées qui se déroulent principalement dans la salle des associations et dans la salle Sanoki :

- **programme de la semaine** : lundi (randonnées / loisirs créatifs) ; mardi (patchwork) ; mercredi (gym / danse basque / mus) ; vendredi (marche / pétanque) ;
- **activités trimestrielles** : repas, sortie d'automne, voyage de printemps.

Entre 10 et 20 personnes participent chaque semaine à ces activités. Le programme est inséré dans un bulletin d'informations trimestriel distribué aux 154 adhérents. Une cotisation annuelle de 18 euros est obligatoire. Le nombre d'adhérents n'est pas limité et la publicité se fait par le « bouche à oreille ».

M. GAMOY ajoute que l'association est présente dans pratiquement toutes les manifestations organisées par la commune, le C.C.A.S ou d'autres associations (fête de la Saint-Jean, Téléthon, foire artisanale...). Mme ALFONSO trouverait judicieux de diffuser le bulletin d'informations tous les trimestres sur le site internet de la commune. Mme AGUERRE-BOUVIER note que l'association « Idekia » pourrait être un éventuel partenaire dans le cadre des activités proposées aux enfants durant les vacances. Cette collaboration permettrait de favoriser les échanges intergénérationnels. Un entretien avec le bureau d'Idekia sera sollicité.

M. CACHENAUT s'interroge sur la gestion des biens du C.C.A.S et plus particulièrement des terrains. M. GAMOY affirme qu'il s'agit de surfaces gérées actuellement par la commune et qu'un relevé de propriété sera établi et porté à la connaissance du Conseil d'Administration lors d'une prochaine séance.

Avant de clôturer la séance et après un tour de table, la date du prochain Conseil d'Administration est fixée au **lundi 16 juin 2014, 20h**.

Mme AGUERRE-BOUVIER rappelle que deux groupes de travail (enfants et seniors) avaient été constitués lors du précédent mandat pour l'organisation des activités et qu'il serait nécessaire d'en recomposer au moins un ce jour en vue notamment de la préparation des activités enfants de cet été.

Le groupe de travail sera ainsi constitué de Mesdames ALFONSO / BURUCOA-ETCHEPARE / FORT / HIRIBARNE / MACHICOTE-POEYDESSUS / SETOAIN.

Une réunion est prévue le **27 mai 2014 à 20h** à laquelle participera Mme AGUERRE-BOUVIER pour la présentation des précédents programmes. Mme AMESTOY (secrétariat C.C.A.S) sera également présente pour la question de la réglementation de l'encadrement.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Gaia bukatua denez, bilkura arratseko 10'00etan gelditzen da.